



INFORMATIONS PRATIQUES SUR LA
TANZANIE, PAYS
ORGANISATEUR DE LA L'ATELIER DE L'UPAP
SUR LES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES
DU 11 AU 13 DECEMBRE 2024 A ARUSHA

01. Arusha en bref

Située au nord de la Tanzanie au pied du Mont Meru, la ville d'Arusha est nichée sur le flanc oriental de la rampe est de la Vallée du Grand Rift (Great Rift Valley en anglais). La région d'Arusha est une destination touristique paisible, pittoresque et très prisée qui constitue le cœur du circuit des safaris de la zone nord de la Tanzanie. Elle baigne dans un climat des plus agréables et avoisine des parcs animaliers de renommée internationale à l'instar des parcs de Serengeti, de Ngorongoro, du Lac Manyara, de Tarangiré, d'Arusha, des sites patrimoniaux comme Olduvai Gorge, le Mont Kilimandjaro ou le Mont Meru.

Cette ville est réputée pour ses marchés effervescents, ses artères vivantes et la diversité de son patrimoine culturel, notamment à travers les spectacles de danse traditionnelle masai et les objets artisanaux.



Non seulement elle abrite de multiples organisations internationales, dont le Mécanisme international résiduel pour les tribunaux pénaux (IRMCT), l'Union panafricaine des postes, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, le Conseil consultatif de l'Union africaine contre la corruption, entre autres, mais elle est également le siège de la Communauté des États de l'Afrique de l'Est (EAC), regroupant sept pays membres : le Burundi, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Rwanda, l'Ouganda, le Sud-Soudan et la Tanzanie. Par ailleurs, la ville d'Arusha est le siège de la Communauté de santé de l'Afrique orientale, centrale et australe (ECSCA). Au fil des ans, cette ville s'est forgé une solide réputation de lieu privilégié pour l'organisation de réunions internationales de haut niveau, y compris les sommets des chefs d'État et de gouvernement.

01. Arusha en bref



Grâce à sa population cosmopolite, Arusha est devenue l'un des principaux centres de conférences de la sous-région. En somme, la ville d'Arusha a acquis la renommée internationale d'être l'une des villes les plus accueillantes, grâce notamment à ses paysages champêtres sublimes sur fond de musiques locales rythmées et vivifiantes animées par des orchestres tanzaniens.

Du point de vue sécuritaire, elle est assez peu risquée pour les visiteurs. Toutefois, il est conseillé de faire preuve de prudence, notamment en cas de déplacement à des heures tardives.

02. La météo – au cours du mois de juin

La température minimale moyenne à Arusha au mois décembre s'élève à 15,0°C (59,0°F), laquelle est généralement enregistrée pendant la nuit. En effet, décembre est un mois plutôt sec avec une pluviométrie moyenne de 7,5 mm. La température diurne maximale moyenne se situe autour de 25°C (75.2°F).

Il s'agit en effet de l'une des meilleures périodes pour se rendre à Arusha. Des informations actualisées sont disponibles sur le site de la Tanzania Meteorological Authority (office météorologique de la Tanzanie)

<http://www.meteo.go.tz/>

03. Formalités d'obtention de visa

- a. Les étrangers désireux de se rendre en Tanzanie doivent être en possession d'un passeport en cours de validité. Le passeport doit être présenté à l'agent chargé de l'immigration au poste d'entrée : frontière, aéroport ou port. Le passeport doit être accompagné d'un visa en cours de validité.
- b. Il est toutefois conseillé aux délégués de consulter l'ambassade de Tanzanie la plus proche au préalable pour s'informer des conditions d'obtention de visa en cas de besoin.
- c. Pour tout renseignement relatif aux conditions d'obtention de visa, notamment la demande en ligne, prière de consulter le site <https://eservices.immigration.go.tz/online/pass/home>
- d. Les ressortissants de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et de la Communauté des États de l'Afrique de l'Est (EAC) sont dispensés de visa.

04. Modalités sanitaires

a. **Certificat de vaccination contre la fièvre jaune**

En application du Règlement sanitaire international, la République unie de Tanzanie exige un certificat international de vaccination en cours de validité pour tout voyageur en provenance de pays abritant des zones infectieuses. De même, des certificats seront exigés pour toute personne ayant été en transit dans l'une quelconque des zones infectieuses.

b. **Assurances**

La couverture contre les accidents corporels, les urgences médicales, la perte de bagages et de devises demeure à la charge des délégués.



05. Modalités de voyage

***Les délégués sont priés de renseigner toutes les informations relatives à leur voyage, y compris le numéro de vol, les dates et heures d'arrivée et de départ, au cas où ils auraient besoin d'être pris en charge depuis et vers l'aéroport.**

a) Aéroport international de Kilimandjaro (JRO)

Il convient de préciser à l'attention des délégués que l'aéroport international de Kilimandjaro (JRO) est le port d'entrée à privilégier pour cet événement. À leur arrivée à l'aéroport international de Kilimandjaro, les délégués devront satisfaire aux formalités d'immigration, de douane et de santé portuaire avant de récupérer leurs bagages.

b) Transport de l'aéroport à l'hôtel

- A l'arrivée à l'aéroport international de Kilimandjaro ou à l'aéroport d'Arusha, il est conseillé aux délégués de repérer les panneaux portant l'intitulé de la réunion (ou la mention « PAPU DELEGATES / DÉLÉGUÉS UPAP »).
- Le transport de l'aéroport à l'hôtel de leur choix dans la ville d'Arusha sera entièrement à la charge des délégués, à moins que les organisateurs de la réunion ne proposent des moyens de transport à titre gratuit.

c) Transport de l'hôtel au lieu de réunion

- Les organisateurs de la réunion assureront le transport aller-retour des délégués **UNIQUEMENT** entre les hôtels recommandés et le lieu de réunion.

Les délégués sont priés de renseigner toutes les informations relatives à leur voyage, y compris le numéro de vol, les dates et heures d'arrivée et de départ, au cas où ils auraient besoin d'être pris en charge depuis et vers l'aéroport.



06. Lieu de réunion



La réunion se tiendra dans les locaux de la Tour UPAP, nouvel immeuble siège de l'Union sis à Arusha en Tanzanie.

07. Participation

Pour une meilleure organisation, les délégués sont priés de s'enregistrer suivant le lien <https://us06web.zoom.us/meeting/register/tZYodO-gpz4tHtCelarqU1V3KZSUwuRvwhXo>

08. Hébergement

Les organisateurs de la réunion ont obtenu des tarifs préférentiels auprès des établissements hôteliers, mais il importe de préciser que l'hébergement, la restauration et autres frais de séjour sont à la charge exclusive des délégués.

09. Établissements hôteliers recommandés

Une liste des hôtels recommandés à proximité du lieu de réunion figure ci-après :

No	HOTELS	Charges/ Night
1	Point Zone	50 USD (single)
2	Mont Meru	250 USD (single) 280 USD (double)
3	Palace	100 USD (single) 120 USD (double)
4	Corridors Springs	60 USD (single)
5	Silver Palm	70 USD (single) 90 USD (double), 130 USD (suite)



10. Internet et téléphonie mobile

L'accès à l'internet sera assuré sur le lieu de réunion grâce à une connexion WiFi. Les délégués qui souhaitent disposer d'une carte SIM locale peuvent l'obtenir sur place ou directement auprès des opérateurs. Les opérateurs de téléphonie mobile recommandés sont TTCL, Vodacom, Tigo, Airtel et Halotel, qui proposent tous des services (2G, 3G et 4G).

11. Réseau électrique

La tension électrique classique en Tanzanie est de 220 à 240 V et la fréquence est de 50/60 Hz. Les prises de courant sont de type G : type carré à trois broches.



12. Monnaie

La monnaie officielle de la Tanzanie est le shilling tanzanien (TZS). Les autres monnaies couramment acceptées (pour le change en shillings tanzaniens) sont les suivantes :

1\$EU	=	2,703.19 TZS
1€	=	2,942.80 TZS
1£	=	3,438.96 TZS

*Notez que le taux de change peut changer à tout moment. Les taux de change actualisés sont disponibles sur le site www.bot.go.tz *.

En outre, les taux de change sont disponibles en ligne sur le site <http://www.xe.com/>

13. Informations complémentaires

- a. **Fuseau horaire** : La Tanzanie a une avance de 3 heures sur l'heure moyenne de Greenwich (GMT+3) ;
- b. **Numéro à appeler en cas d'urgence** : En cas d'urgence, composez le 112 pour la police et le 114 pour les sapeurs-pompiers ;
- c. **Services bancaires** : Du lundi au vendredi 08h30-15h30 et le samedi : 08h30-12h00
- d. **Commerces** : Du lundi au vendredi : 08h00-17h00 et le samedi : 08h00-13h00
- e. **Langues officielles** : L'anglais et le swahili sont les langues officielles de la République unie de Tanzanie.

14. Points focaux locaux

Pour toute forme d'assistance, notamment la délivrance d'une lettre d'invitation et toute autre formalités, prière de contacter l'une des personnes ci-après :-

- | | | | |
|----|---------------------|---|------------------------|
| a) | M. Oyuke Phostine: | courriel : cop@papu.co.tz ; | mobile +255 788 551664 |
| b) | Mme. Itesi Taguaba: | courriel : sc@papu.co.tz ; | mobile +255 755 209679 |

Bienvenue à Arusha et agréable séjour en Tanzanie !!!

